



**AVIS PRÉVENTIF
ET CONSIGNES IMPORTANTES
Mardi 21 avril 2026**

En raison des risques liés à la crue des eaux, les autorités municipales demandent aux résidents situés dans le secteur de la Grande Presqu'île de se tenir prêts à évacuer si le niveau de l'eau continue de monter.

Une évacuation pourrait être nécessaire. Préparez-vous à quitter votre domicile. Consultez le document au verso pour vous assurer d'être prêts.

Si vous décidez de quitter les lieux préventivement, veuillez nous fournir les coordonnées de l'endroit où vous serez hébergés afin que les autorités municipales puissent vous transmettre l'information nécessaire.

BUREAU MUNICIPAL

Téléphone (819) 427-5363 poste 2601 - Courriel : info@villeplaisance.com

ATTENTION : À compter d'aujourd'hui seule la circulation locale est permise dans votre secteur. Veuillez informer vos visiteurs et/ou entrepreneurs afin d'éviter tout inconvénient.

POUR TOUTE INFORMATION, COMMUNIQUEZ AVEC :

BUREAU MUNICIPAL

(819) 427-5363 poste 2601 - Courriel : info@villeplaisance.com

OU

**SYLVAIN DESJARDINS, CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS
(819) 773-4132**

Suivez les instructions des responsables avec diligence, ils travaillent pour votre sécurité.

Marie-Pier Lalonde Girard

Directrice générale et Coordonnatrice des mesures d'urgence

VERSO



Inondation

Vous pouvez en limiter les dégâts et les inconvénients en accomplissant certains gestes.

Que faire en cas d'alerte d'inondation?

- Rangez en hauteur ou montez à l'étage supérieur les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- Bouchez le drain au sous-sol.
- Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau a commencé à monter, assurez-vous d'avoir les pieds sur une surface sèche et utilisez un bâton de bois pour couper le courant.
- Suivez l'évolution de la situation à la radio, à la télévision ou sur Internet. Respectez les consignes de sécurité transmises.

Que faire pendant l'inondation?

- Quittez votre domicile si le niveau d'eau vous y oblige ou si les autorités vous le demandent.
- Emportez certains articles essentiels comme des vêtements chauds et, s'il pleut, des imperméables.
- Si vous utilisez un véhicule, conduisez prudemment et n'hésitez pas à l'abandonner si le moteur cale.
- **Prévenez les autorités municipales du lieu où vous joindre en composant le 819-427-5363 poste 2601 ou par courriel à info@villeplaisance.com**
- Si le temps vous le permet, dressez un inventaire de vos biens, avec photos ou bandes vidéo à l'appui.

Que dois-je faire pour ma santé et ma sécurité?

- Précautions pour l'utilisation de l'eau potable, **ne pas consommer l'eau si vous avez un puits.**